

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 85 - Février 2023

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

Le mot du Président

Assurer en permanence l'approvisionnement énergétique du pays et de l'Europe en veillant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, le tout dans des conditions économiquement acceptables pour les utilisateurs, entreprises comme ménages ou collectivités territoriales, l'année 2022 a illustré la complexité du challenge, a fortiori dès lors que des événements internationaux (invasion de l'Ukraine) ou nationaux (faible disponibilité de notre parc nucléaire), sans oublier les effets climatiques (sécheresse, donc faible hydraulité) aggravent encore la situation ... N'en déplaise aux adeptes du Y'akafaukon et du tableur Excel, rien ne dit qu'une telle situation ne se reproduira pas dans les prochaines années ... la seule solution est bien de recourir et de mettre en pratique un véritable mix énergétique diversifié dans l'ensemble des secteurs de l'économie, et notamment dans le bâtiment, responsable de la plus grande partie de la pointe électrique hivernale : l'électrification massive et outrancière montre ses limites, les gaz renouvelables sont des atouts nationaux, valorisant nos territoires, pourquoi s'entêter et l'ignorer? Bonne lecture !

Le saviez-vous ?

Le "Bilan énergétique de la France en 2021 - Données définitives", publié par le Ministère de la Transition Ecologique le 31 janvier 2023, montre que **le secteur résidentiel poursuit ses efforts pour réduire ses consommations de combustibles.**

Le secteur du bâtiment résidentiel progresse de 9,5 %, à 491 TWh, mais diminue de 1,4 % en données corrigées du climat. La consommation d'électricité qui représente 35 % des consommations du secteur, reste quasi stable à climat corrigé (-0,6 %).

La consommation de gaz (28 % des consommations du secteur) et de produits pétroliers raffinés (10 % des consommations du secteur, essentiellement du fioul domestique), diminue fortement à climat corrigé : respectivement -4,3 % et -9,4 %.

À l'inverse, la consommation d'EnR thermiques, qui représente 24 % des consommations du secteur, poursuit sa progression (+3,8 % à climat corrigé), tirée par le développement des pompes à chaleur.

[Lien vers le rapport dans son intégralité](#)

Nos actualités



Coénove contribue aux débats prospectifs du Gouvernement sur le bâtiment

Après les ateliers de la SFEC, la feuille de route de décarbonation du bâtiment, Coénove est désormais également impliqué dans les ateliers du Conseil National de la Refondation (CNR) du Logement.

Au nom de la filière gazière, Coénove martèle l'importance de la rénovation du bâti et l'intérêt de préserver un mix énergétique pluriel avec un panel de solutions accessibles et soutenables pour toutes catégories de ménages.

[Retrouver les propositions de Coénove](#)

Coénove au salon Hyvolution

Coénove était sur le salon Hyvolution à Paris le 1er février.

L'occasion pour Coénove de rappeler que les gaz renouvelables, dont l'hydrogène, sont un atout majeur pour la décarbonation du bâtiment, la flexibilité et la résilience du mix énergétique de la France.

Sans compter les débouchés importants que le secteur du bâtiment peut offrir à la filière hydrogène et les solutions innovantes d'ores et déjà existantes dans le domaine du confort thermique avec, par exemple, la chaudière H2 pur de BDR Thermea France.



[Revoir le post LinkedIn](#)



L'entretien Coénove : Michel DELPON

A l'occasion du salon Hyvolution qui s'est tenu les 1er et 2 février 2023 à Paris, Coénove a rencontré Michel DELPON, Ambassadeur Référent Hydrogène de « France 2030 », qui a accepté de répondre à nos questions.

[Retrouvez l'intégralité de l'interview ici](#)

Coénove s'exprime



Bernard Aulagne, Président de Coénove et Pascal Housset, Président de UMGCCP-FFB ont animé, jeudi 09 février, une conférence sur « Le gaz dans le bâtiment : Pourquoi ? Comment ? » lors du salon l’EnerJ-meeting Paris 2023.

Les gaz renouvelables dans le bâtiment seront un vecteur indispensable pour la flexibilité du système électrique et la préservation du pouvoir d’achat.

Le gaz, à terme renouvelable, propose des solutions techniques performantes, d’ores et déjà compatibles avec le biométhane sans aucun coût d’adaptation telles que la chaudière THPE.

« En tant qu’énergie, le gaz fait sa mue et devient chaque jour, de plus en plus renouvelable. Et il innove dans les appareils à l’instar de la PAC hybride ».

[Voir le replay de la conférence](#)



Où s'informer ?

Salon de l'Agriculture Paris Du 25 février au 5 mars 2023

Retrouvez GRDF et France Gaz Renouvelables pour comprendre les atouts du gaz vert, une énergie locale et durable issue de la méthanisation agricole, vecteur de nombreuses externalités positives telles que la gestion des déchets, le développement d'une économie circulaire apportant emplois et recettes complémentaires aux territoires.

Une énergie indispensable à la décarbonation du mix énergétique français.

[Lien vers le site du SIA](#)

BePositive Lyon Du 21 au 23 mars 2023

L'association Coénove sera une nouvelle fois présente au salon Be Positive, le salon national de la transition énergétique.

Jean-Charles Colas-Roy, Vice-Président de Coénove, interviendra le **23 mars** au cours d'une table ronde dédiée à : *« En quoi les PME peuvent-elles être un interlocuteur constructif et exigeant pour les pouvoirs publics dans les domaines de la transition énergétique ? »*

[Lien vers le site du salon](#)

Lu sur les réseaux



[Soyons réalistes, le bâtiment a besoin du gaz vert pour réussir sa transition énergétique !](#)

[Le bilan électrique 2022 de RTE : le gaz, 3ème source de production d'électricité en France](#)

[Le biogaz, un potentiel considérable en France](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur [coenove.fr](https://www.coenove.fr) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)